

Avifaune nicheuse de la Lande du Temple

Octobre 2019

PÔLE Connaissance conservation



Bretagne Vivante

sept

Une voix pour la nature

Recensement de l'avifaune
nicheuse par la méthode de
cartographie des territoires
(MONiR).

Analyse de l'intérêt du site pour les
passereaux nicheurs.

Diagnostic de l'état du milieu en
fonction de la répartition et de la
composition de l'avifaune nicheuse
et de son évolution au fil du temps.

Propositions d'orientations de
gestion des milieux afin de maintenir
les conditions favorables à l'accueil
de l'avifaune nicheuse.

Recensement de l'avifaune de la Lande du Temple à La Vraie Croix en Morbihan.

DAVID Jean
Chargé d'études Naturalistes





**L'avifaune du Petit Mont en
Arzon en Morbihan au printemps 2018.
Diagnostic de son évolution et de celle du milieu.**

Octobre 2019

Analyse et rédaction : Jean DAVID

Cartographie : Jean DAVID

Photographie de la page de couverture fauvette pitchou (cliché Yves Le Bail)

Bretagne Vivante-SEPnb
Réserve Naturelle des marais de Séné
Route de Brouel
56860 Séné
Tél : 02.97.66.07.40

Sommaire

1. Contexte de l'étude	3
a) Situation et contexte	3
2. Méthode de recensement des passereaux nicheurs	3
3. Résultats du recensement de l'avifaune nicheuse de la Lande du Temple à la Vraie-Croix	6
a) Caractéristiques du peuplement au printemps 2018	6
b) Composition du peuplement par cortège.....	7
c) Répartition des espèces dans l'espace	7
d) Espèces d'intérêt patrimonial	9
4. Conclusions	10

1. Contexte de l'étude

a) Situation et contexte

La Lande du Temple est située au sud ouest du bourg de la Vraie-Croix. Il s'agit d'une zone d'environ 4,5 ha, relique actuelle d'une lande qui en couvrait une vingtaine en 1950. C'est une propriété communale. Des actions de restauration et de gestion de la lande étant envisagées, il a paru important de dresser un état des lieux des populations de passereaux nicheurs. En effet, ils sont très sensibles à la structure de la végétation et ils sont donc de bons indicateurs de l'évolution du milieu.

2. Méthode de recensement des passereaux nicheurs

L'étude des oiseaux nicheurs (passereaux et espèces proches) est basée sur la méthode de la cartographie des territoires. L'ensemble du protocole s'inspire de la méthode de cartographie des territoires mise en place dans le cadre du monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR) en Suisse (Schmid *et al.*, 2004). Ce protocole a été adapté à la Bretagne par l'Observatoire Régional de l'Avifaune où il est dénommé : « Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne » (ONCB)

La méthode permet de recenser les oiseaux nicheurs, de préciser la répartition de leurs territoires et d'estimer leur densité. Les relations entre l'avifaune et les habitats peuvent être étudiées.



Figure 1 : Carte de l'itinéraire de prospection de la lande du Temple au printemps 2018.

Les observations sont faites le matin, moment plus favorable aux chants et autres manifestations territoriales des oiseaux. L'ensemble des contacts (visuels ou auditifs) avec les oiseaux est reporté au fur et à mesure sur une carte du secteur. Le site peut être aisément parcouru dans son intégralité grâce au réseau de chemin qui le parcourt. Toutefois la densité d'oiseaux étant élevée il faut parcourir le site selon un maillage serré. Un observateur a donc parcouru à trois reprises un itinéraire d'un linéaire total de 1.4 km (figure n°2), ce qui a permis de couvrir l'ensemble de la zone d'étude, soit environ 4,4 ha. Les relevés ont été effectués par Jean David les 13 avril, 22 mai et 13 juin 2018.

La carte des 109 contacts obtenus (figure n°2) montre que l'ensemble de la zone a bien été couvert. Chaque couleur correspond à un passage différent.

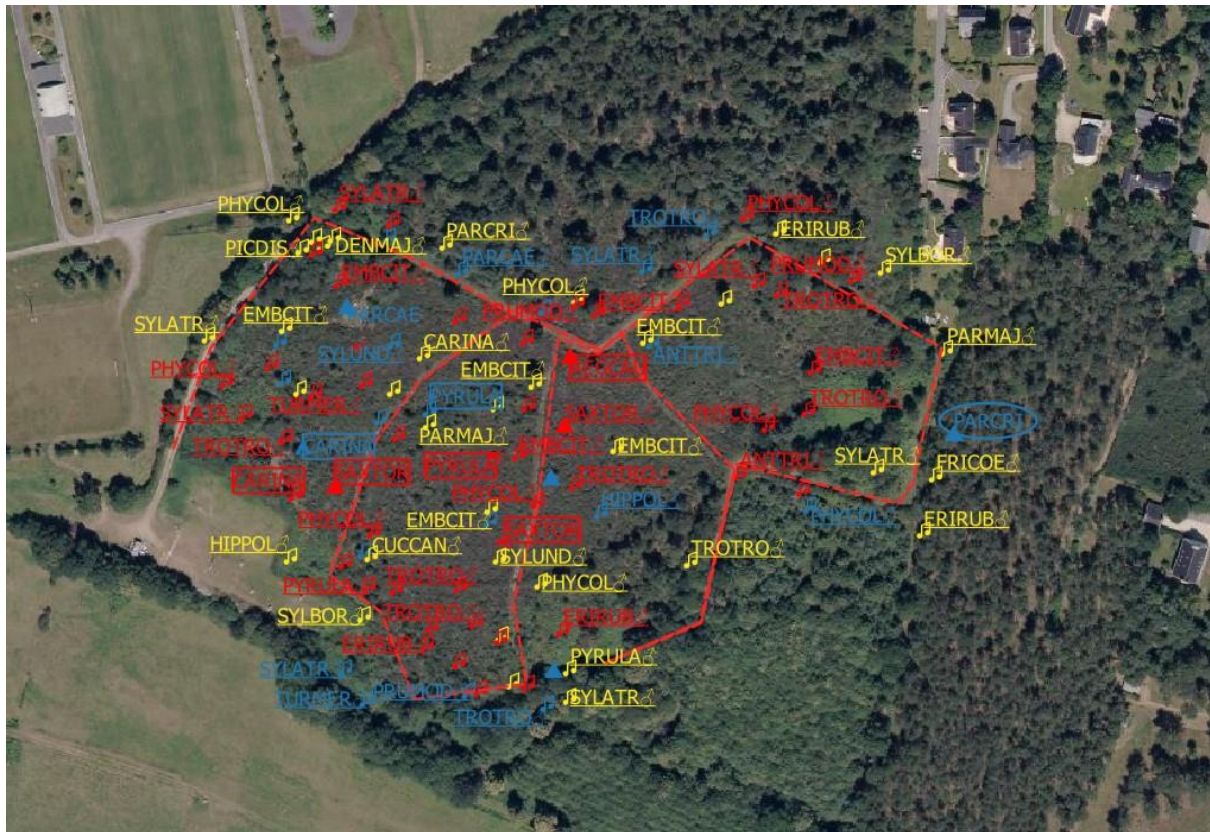


Figure 2 : Cartographie des contacts toutes espèces au printemps 2018.

Une carte des contacts est ensuite établie pour chaque espèce d'oiseau contactée et potentiellement nicheuse, ce qui permet de localiser et dénombrer les territoires occupés pour chaque espèce. Dans l'exemple de la Fauvette pitchou ci-dessous, on voit ainsi nettement que les quatre contacts obtenus lors des trois passages se regroupent en deux territoires différents.



Figure 4 : Cartographie des contacts de fauvette pitchou au printemps 2018.

Cette méthode présente bien sûr quelques biais notamment la différence de détectabilité des espèces. La puissance et la fréquence du chant varie en effet d'une espèce à l'autre. Par exemple, le Pouillot véloce et le Troglodyte mignon ont un chant puissant et sont prolixes. À l'inverse, les chants du Bouvreuil pivoine ou du Tarier pâle sont facilement couverts par celui des autres oiseaux. Il y a aussi bien sûr un effet observateur possible, certains ornithologues ayant l'oreille plus fine que d'autres.

Normalement cette méthode s'utilise sur des surfaces plus importantes de quelques dizaines d'hectares à 100 hectares. Ici la surface étudiée est beaucoup plus faible. Cela engendre une certaine imprécision pour les calculs des densités car une proportion plus importante de territoires se trouvent à cheval sur les limites de la zone d'étude.

Malgré ces inévitables imperfections, cette méthode a le grand avantage de permettre des comparaisons ultérieures de l'abondance et de la répartition des oiseaux nicheurs dans le temps et dans l'espace.

3. Résultats du recensement de l'avifaune nicheuse de la Lande du Temple à la Vraie-Croix

a) Caractéristiques du peuplement au printemps 2018

Le dénombrement des territoires théoriques occupés est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Nombre de territoires occupés par les oiseaux nicheurs avec leurs statuts de menace, classés par ordre décroissant d'effectifs et par grands types de milieux fréquentés :

Espaces de milieux ouverts (herbacées ou arbustes dominants)		Espaces de milieux semi-ouverts (haies arborées ou bois, alternant avec des milieux ouverts).	Espaces des milieux fermés (fourrés élevés denses ou bois)	
Espèces	Milieux habituellement occupés par l'espèce	Nombre probable de territoires	Statut national de menace	Statut régional de menace
Bruant jaune	Prés, cultures et friches	8	VU	NT
Pouillot véloce	Bois, haies d'arbres	7		
Troglodyte mignon	Sous-bois, fourrés	6		
Fauvette à tête noire	Sous-bois, fourrés	5		
Merle noir	Sous-bois, fourrés	5		
Linotte mélodieuse	Jeunes friches et landes	3	VU	
Tarier pâtre	Prés et landes	2	NT	
Fauvette pitchou	Landes fourrés	2	EN	
Hypolaïs polyglotte	Jeunes friches	2		
Pinson des arbres	Bois, haies d'arbres	2		
Bouvreuil pivoine	Bois, fourrés	2	VU	VU
Rougegorge familier	Sous-bois, fourrés	2		
Pipit des arbres	Prés et landes	1		
Fauvette des jardins	Friches et fourrés	1	NT	
Mésange à longue queue	Fourrés	1		
Mésange bleue	Bois, haies d'arbres	1		
Mésange charbonnière	Bois, haies d'arbres	1		
Total : 17 espèces		51		

Ce recensement révèle 17 espèces nicheuses probables sur le site. En outre, 7 espèces ont été contactées en périphérie de la zone d'étude, mais leur territoire est probablement en majorité en dehors de celle-ci et n'ont donc pas été pris en compte : le Pic épeiche, le Pic vert, le Coucou gris, l'Accenteur mouchet, la Mésange huppée, la Corneille noire et la Grive musicienne.

La diversité observée en 2018 est donc d'au moins 17 espèces nicheuses potentielles ce qui est très élevé pour une surface aussi modeste.

Le nombre de territoires occupés en 2018 est d'au moins 51 sur une surface de 4.44 ha. **La densité est donc d'environ 115 territoires/ 10 hectares.** Il s'agit d'une densité très élevée telle que l'on en observe dans les stades les plus âgés d'une futaie feuillue de plaine. Ceci-dit les jeunes friches et fourrés forestiers sont également bien connus pour abriter également une densité et diversité très élevée d'oiseaux.

Cette densité est bien supérieure à celle observée en milieux agricoles, même dans un bocage dense. Toutefois vue la petite superficie de la zone d'étude, cette densité est sans doute légèrement surestimée, car certains des territoires recensés débordent hors de la zone étudiée.

Cette densité s'explique aussi en partie par « l'effet refuge » que joue pour les oiseaux cette relique de milieu naturel entourée d'espaces plus artificiels. Il ne fait guère de doute que pour certaines espèces comme le Bruant jaune, les zones d'alimentations s'étendent largement en dehors de la zone d'étude dans laquelle les oiseaux trouvent un refuge pour nicher.

b) Composition du peuplement par cortège

Bien que le site étudié soit une lande, donc majoritairement un milieu ouvert, les espèces de milieux fermés dominent quantitativement le peuplement. Cela s'explique notamment par la périphérie boisée du site, ainsi que par une dynamique de boisement encore très active sur le site même, malgré l'élimination des pins maritimes. Toutefois les espèces de milieux ouverts ou semi-ouverts sont encore très présentes sur le site (il faut aussi tenir compte du fait que ces dernières, quand elles sont présentes, sont toujours à densité plus faible que celles de milieux forestiers).

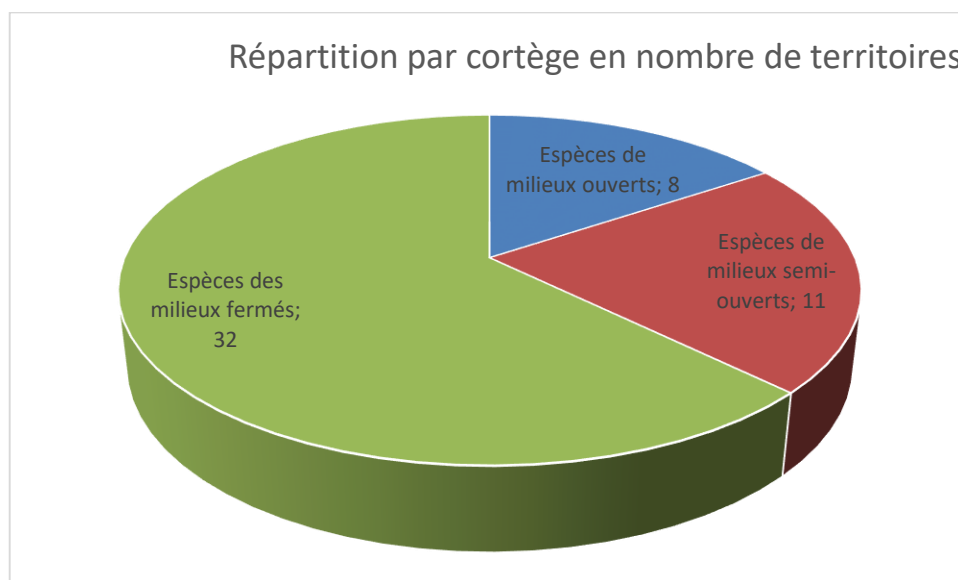


Figure 5 : répartition du nombre de territoire occupés par grandes catégories de milieux occupés au printemps 2018.

c) Répartition des espèces dans l'espace

Etant donné les exigences écologiques des oiseaux nicheurs, la répartition de certaines espèces nicheuses est très significativement liée à la structure de végétation. Ainsi les contacts de Bruant jaune (figure 6) sont obtenus sur la partie nord du site étudiée, alors qu'à l'inverse ceux de Troglodytes mignon sont essentiellement obtenus dans la moitié sud (figure 7). Or c'est dans la partie nord du site que la végétation de lande dominée par les bruyères est la mieux conservée, alors que dans la partie sud les fourrés sont plus évolués vers un stade préforestier. De plus dans ce dernier secteur le site est bordé par des haies bocagères à sous-étage favorable aux oiseaux forestiers. La composition et la répartition du peuplement d'oiseaux est donc en lien avec l'évolution progressive et spontanée de la lande vers le boisement.

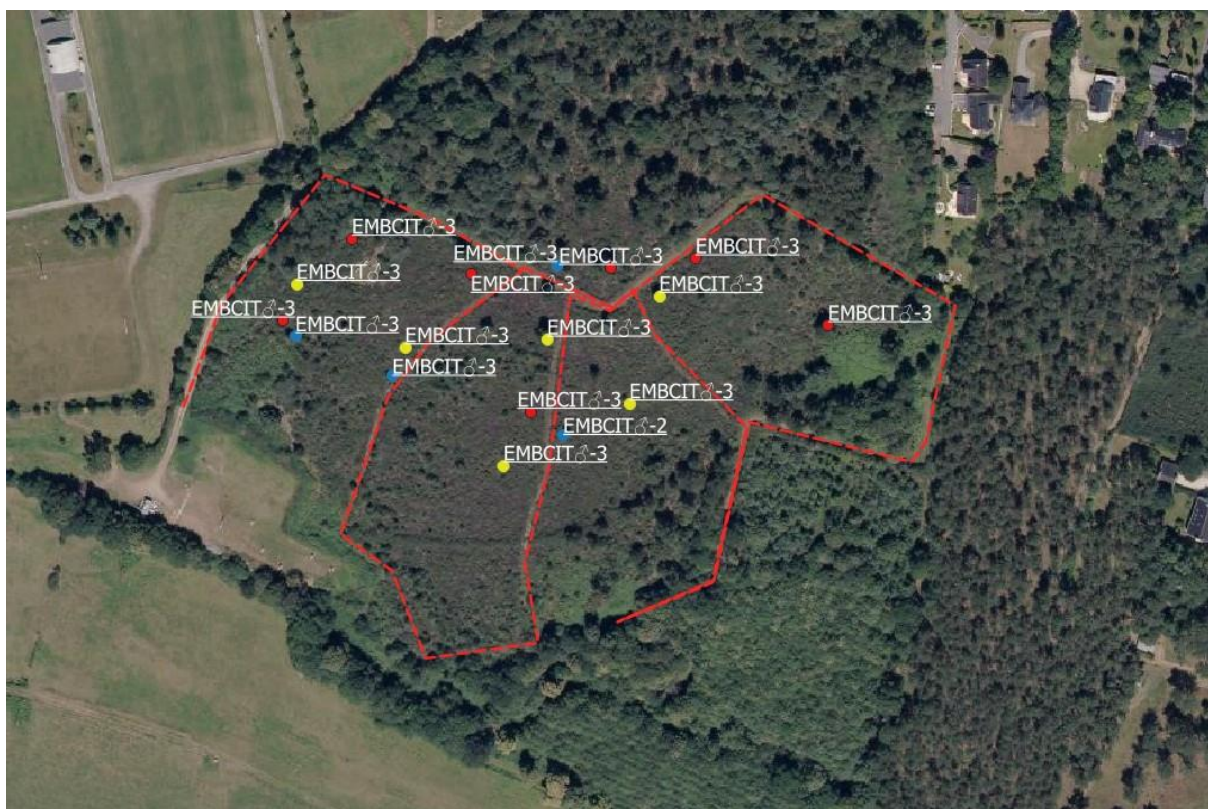


Figure 6 : Cartographie des contacts de Bruant jaune au printemps 2018.

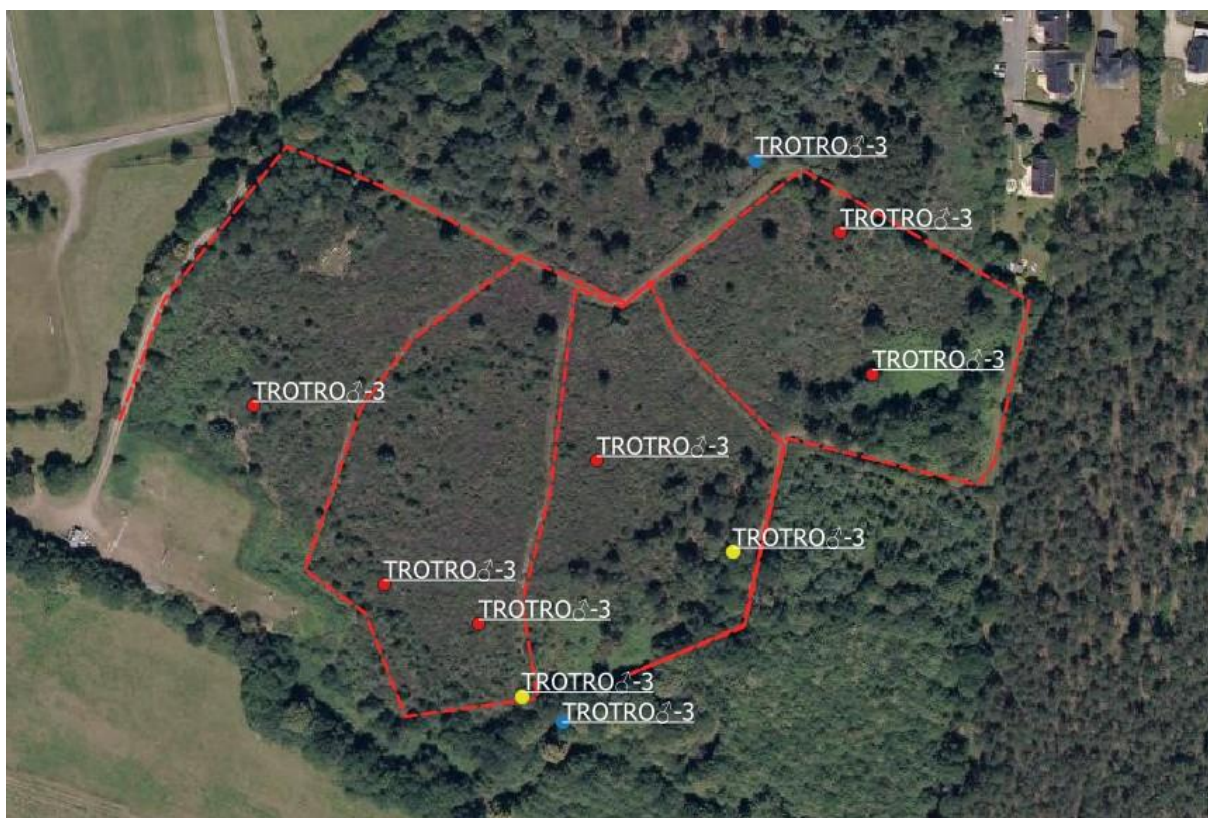


Figure 7 : Cartographie des contacts de Trogodyte mignon au printemps 2018.

d) Espèces d'intérêt patrimonial

La plupart de ces espèces nicheuses sont légalement protégées, ce n'est donc pas un critère pertinent pour évaluer la valeur patrimoniale des espèces. Par contre il nous a paru plus opportun de tenir compte de l'inscription des espèces sur la directive européenne oiseaux, sur la dernière liste rouge des oiseaux de France (UICN, 2016) et celle des oiseaux nicheurs de Bretagne (CSRPN *et al.*, 2015). Sur ces dernières, les niveaux de menace vont croissant ainsi : non concerné (LC), quasi-menacé (NT), vulnérable (VU), en danger (EN), en danger critique (CR). Parmi les espèces nicheuses de la Lande du Temple, **pas moins de 6 (sur 17) sont d'intérêt patrimonial, mais leurs effectifs, s'ils sont modestes, ne sont pas négligeables par la forte proportion du peuplement qu'ils représentent. En effet ces espèces patrimoniales représentent 18 territoires sur 51 soit environ 35% des territoires occupés.**

Tableau 2 : oiseaux nicheurs de la Lande du Temple en La Vraie-Croix figurant sur l'annexe I de la directive oiseaux, ou sur les listes rouges des oiseaux menacés de France ou de Bretagne. Les espèces sont rangées par ordre décroissant d'abondance

Espèces	Nombre de territoires	Directive Oiseaux	Liste Rouge France	Liste Rouge Bretagne
Bruant jaune	8		VU	
Linotte mélodieuse	3		VU	
Tarier pâtre	2		NT	
Fauvette pitchou	2	Annexe 1	EN	
Bouvreuil pivoine	2		VU	VU
Fauvette des jardins	1		NT	
Total	18 territoires	1 espèce	6 espèces	1 espèce

Parmi ces espèces patrimoniales, le **Bruant jaune** est de loin la plus nombreuse.

Les quatre premières espèces du tableau sont liées à la lande alors que les deux dernières habitent plutôt les stades préforestiers.



Deux espèces patrimoniales liées à la végétation de lande : le Bruant jaune (à gauche) et la Linotte mélodieuse (à droite).

4. Conclusions

Seule une petite partie de la Lande du Temple s'est conservée jusqu'à aujourd'hui en lande basse à bruyère cendrée. Autour, une majeure partie des surfaces est aujourd'hui boisée en pin maritime ou en boisement mixte.

Le peuplement avifaunistique y est diversifié et d'une densité remarquable. De plus cette lande relictuelle préserve des petites populations d'oiseaux qui disparaîtraient si ce milieu suivait la même évolution que le reste du site : Bruant jaune, Fauvette pitchou, Linotte mélodieuse, Tarier Pâtre, Pipit des arbres. La plupart de ces espèces sont d'ailleurs d'intérêt patrimonial.

La préservation de ce site prend tout son sens dans le contexte d'un réseau de landes préservées de toutes tailles dans le département. Ainsi elle peut jouer un rôle de refuge pour les espèces inféodées à ce milieu et jouer aussi un rôle de relais entre sites plus éloignés pour ces mêmes espèces.

Etant donné les observations sur la végétation de cette lande qui montrent une évolution centripète spontanée vers le boisement, il y a lieu d'intervenir pour stabiliser ou faire régresser cette tendance pour maintenir ces espèces patrimoniales. Toutefois, il faut éviter de trop homogénéiser le milieu ce qui serait néfaste pour la diversité en espèces. Par exemple, le maintien de quelques arbres ou de quelques fourrés préforestiers, en maintenant une mosaïque de milieux, sera favorable à des espèces telles que le Bouvreuil pivoine, le Pipit des arbres ou l'Engoulevent d'Europe. Une fauche simultanée de la lande sur tous le site serait défavorable à la Fauvette pitchou et à la Linotte mélodieuse. Des fauches partielles espacées dans le temps leur seront favorables.